

CHARTRE

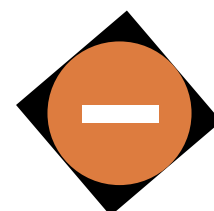
POUR LA SÉCURITÉ DE TOU·TE·S

PRATIQUES ASSOCIATIVES

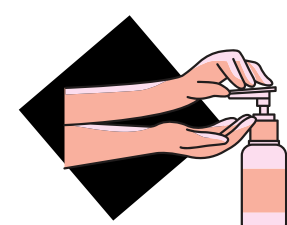
SANTÉ



NOMMER UN·E INTERLOCUTEUR·RICE RESPONSABLE COVID POUR CHAQUE ASSOCIATION



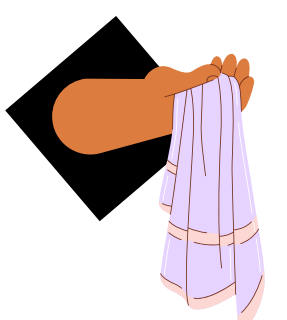
VESTIAIRES FERMÉS



GEL HYDROALCOOLIQUE À DISPOSITION



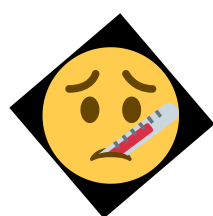
ARRIVER À L'HEURE DE SON COURS ET PAS EN AVANCE



POUR LES INSTRUMENTS À VENT, MERCI DE PRÉVOIR DES RÉCIPIENTS POUR LES PURGES D'INSTRUMENTS



MASQUE NON OBLIGATOIRE DANS LE CADRE DE LA PRATIQUE EN SALLE OBLIGATOIRE DANS LES PARTIES COMMUNES



SI L'UN·E DES ADHÉRENT·E·S PRÉSENTE DES SYMPTÔMES, EST EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE TESTÉE POSITIVE OU EST ELLE-MÊME TESTÉ·E POSITIF·VE DANS LES 15 JOURS SUIVANTS SA VENUE DANS NOS SALLES DE PRATIQUE, MERCI DE NOUS EN INFORMER AFIN QUE NOUS PUISSIONS PRENDRE LES MESURES ADÉQUATES

TECHNIQUE



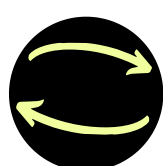
RESPECTER LE MARQUAGE AU SOL



PAS DE STATIONNEMENT POSSIBLE SUR LE PALIER, NI POUR LES ACCOMPAGNANT·E·S, NI POUR LES ADHÉRENT·E·S. IL EST POSSIBLE DE PATIENTER DANS LE HALL (DANS LE RESPECT D'UN MAXIMUM DE 25 PERSONNES)



LIMITER AU MAXIMUM L'UTILISATION DES CHAISES. SI VOUS LES UTILISEZ, MERCI DE NE PAS LES REMPLIR POUR QU'ELLES PUISSENT ÊTRE NETTOYÉES



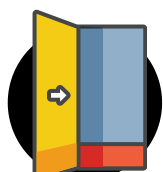
SENS DE CIRCULATION À RESPECTER



**JAUGE 25 PERSONNES : GRANDE SALLE
JAUGE 12 PERSONNES : PETITE SALLE**



QUAND LES CRÉNEAUX S'ENCHAÎNENT, NOUS VOUS DEMANDONS D'ARRIVER 15 MINUTES PLUS TARD, ET DE LIBÉRER LES LIEUX 15 MINUTES PLUS TÔT (POUR LES CRÉNEAUX DE 1H, CES DÉLAIS SONT RÉDUITS À 5 MINUTES AVANT ET 5 MINUTES APRÈS)



LES PORTES SONT À LAISSER OUVERTES AUTANT QUE POSSIBLE

INFORMATIONS CONTRACTUELLES

CES CONSIGNES SONT LES CONSIGNES MINIMUMS. CHAQUE ASSOCIATION PEUT DÉCIDER D'AJOUTER DES MESURES PLUS RESTRICTIVES SI ELLE L'ESTIME NÉCESSAIRE.

UN AVERTISSEMENT POSSIBLE, AU DEUXIÈME NOUS SERONS CONTRAINT·E·S DE SUSPENDRE L'ACTIVITÉ

NOUS METTONS EN PLACE L'ENSEMBLE DES MESURES RÉGLEMENTAIRES POUR VOUS PROTÉGER, MAIS NE POURRIONS EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DANS LE CAS D'UNE CONTAMINATION.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE FAIRE ÉVOLUER CETTE CHARTRE SELON L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.